

Jean-Pierre et Nadia

publiable

---

Roquebrune sur Argens, le 5 novembre 2022

Monsieur le directeur

EKO Finance

Monsieur le Directeur,

Je tiens à vous exprimer mon entière satisfaction et ma reconnaissance quant à l'issue du dossier dont vous avez été à l'origine.

Pourtant réticent au début en raison de l'engagement financier qui m'était demandé, j'ai toutefois accepté de vous faire confiance - et bien m'en a pris - en signant la convention d'accompagnement le 17 janvier 2018, portant sur l'analyse et la négociation du dossier

La banque se montrant réticente et de mauvaise foi face aux erreurs constatées par l'expert mathématique nommé, j'ai suivi vos conseils et accepté de faire valoir mes droits en justice aidé en cela par votre avocat partenaire.

Après plusieurs années de procédures, la justice m'a donné raison en appel à Douai (59) le 29 septembre 2022 et a fait respecter le code de la consommation. Le juge a validé les erreurs objectivées par mon expert et a condamné la banque à m'indemniser en me faisant rembourser les intérêts trop versés, les dommages et intérêts (honoraires d'avocats)

Par la présente, je tenais à vous remercier du sérieux de votre implication dans ce dossier qui a été mené à bien face à une institution bancaire que je n'aurais pu affronter seul.

Je me tiens à votre disposition pour témoigner auprès d'éventuels clients intéressés par le service que vous proposez.

Je vous prie de bien vouloir agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de mes salutations distinguées.

JP & N B.

Roquebrune sur Argens

---